



Centre Communal d'Action Sociale

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Conseil d'Administration du 15 avril 2026

La loi NOTRE, promulguée le 7 août 2015, a modifié les modalités de présentation du débat d'orientation budgétaire des CCAS. Aussi, l'article L.2312-1 du CGCT modifié par la loi concerne les CCAS puisque les « dispositions du présent article s'appliquent aux établissements publics administratifs des communes de 3500 habitants et plus ».

Désormais, le débat d'orientations budgétaires des CCAS de 3500 habitants et plus doit s'appuyer sur le rapport d'orientations budgétaires qui sera porté à la connaissance des administrateurs dans les deux mois précédant le vote du budget.

Le Rapport d'orientation budgétaire (ROB) permet au président du Conseil d'Administration du CCAS de présenter, avant l'examen et le vote du budget primitif, les grandes orientations des finances du CCAS. La présentation de ce rapport d'orientations budgétaires constitue aussi une réelle opportunité d'affirmer avec force les engagements du Président du CCAS et du Conseil d'Administration et de présenter les moyens de financer la politique sociale locale qu'ils souhaitent impulser.

Il doit donner lieu à une délibération qui prend acte de la tenue de ce dernier.

LES COMPETENCES DU C.C.A.S

Le CCAS a pour vocation d'intervenir dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative ainsi que dans les actions et activités relevant de la solidarité et de la cohésion sociale.

Le CCAS est un établissement public administratif, de constitution obligatoire dans chaque commune. Il s'agit d'une personne morale de droit public à compétence spécialisée s'exerçant sur un territoire communal.

A ce titre il dispose de l'autonomie financière avec un budget propre et à la possibilité de recevoir des dons et legs, son patrimoine lui est propre.

Son personnel est composé d'agents de la Fonction publique territoriale. Ses compétences sont définies par le code de l'Action Sociale et des Familles

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Il peut intervenir sous forme de prestations remboursables et répond à des demandes d'Aide Sociale dans les conditions fixées par voie réglementaire.

Le CCAS peut, le cas échéant, exercer les compétences que le département a confiées à la commune dans les conditions prévues par l'article 33 de la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 (article 37 du code de la Famille et de l'Aide Sociale).

Les obligations légales des communes en matière d'aide sociale sont identiques quelle que soit leur taille. Pourtant nombreuses sont les petites communes manquant de moyens pour répondre aux besoins de la population, tandis que l'exclusion sociale a souvent pour causes des phénomènes dont l'origine et les effets dépassent le territoire communal.

Le travail en réseau, le maillage territorial des services proposés revêtent une dimension particulière.

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Le Conseil d'administration du CCAS est composé :

- Les membres élus parmi les conseillers municipaux : C. MOREL (Président), I. MARESCAUX (vice-présidente), A. ABBRUZZO ; N. MALLEM, S. RIGAUD, F. VINCINAUX, A. LORNE, M. ROUBAUD
- Les membres désignés par M. Le Maire parmi les membres de la société civile: S. BADALAMENTI, I. CONSTANT C. CORTE, D. GIACARDI, R. CECCONI, C. REYNAUD, S. THORELLE. A. OLIVON

Les membres du conseil d'administration sont nommés pour la durée du mandat.

LE CONTEXTE ECONOMIQUE DE 2026

L'année 2026 s'inscrit dans une poursuite de la crise sociale et économique amorcée depuis plusieurs années : l'inflation de 2022 continue d'avoir des effets rémanents sur le pouvoir d'achat des ménages, et les disparités sociales se creusent. Dans ce contexte, les collectivités locales, et particulièrement les CCAS, jouent un rôle essentiel d'amortisseur social. Sur le plan macro-économique, l'État affiche des ambitions de réduction de déficit : le gouvernement prévoit un « effort » budgétaire accru pour 2026 (près de 40 milliards d'euros d'ajustement selon certaines annonces) afin de redresser les comptes publics. Toutefois, l'instabilité politique ne permet pas de mesurer les impacts précises à ce stade.

- **Inflation** : autour de **0,9 % à 1 % en moyenne sur l'année 2025**, en forte baisse par rapport à 2024.
- **Prix à la consommation** : hausse modérée, environ **+0,8 % à +1 % sur un an** fin 2025.
- **Chômage** : environ **7,9 % fin 2025**, en légère hausse.
- **Croissance économique** : faible, autour de **+0,9 % sur l'année 2025**.
- **Minima sociaux (RSA, aides)** revalorisés début 2025 d'environ **+4 à +5 %**,

Ces hausses restent proches de l'inflation, **donc le pouvoir d'achat évolue peu.**

⇒ les postes « énergie », « carburant » « eau » « logement » et « alimentation » pèsent lourdement sur le budget des ménages.

Dans un contexte national complexe, le budget proposé par le CCAS se caractérise par sa stabilité, une gestion rigoureuse des dépenses, tout en assurant la qualité du service public et en favorisant le bien-être ainsi que la reconnaissance de l'ensemble des agents.

Les services du CCAS

- L'Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant ou la Crèche LOU'NIS
- Le Relais Petite Enfance (RPE)
- Le Service des Aides à Domicile
- Le Service Echappées Belles

TABLEAU DES EFFECTIFS DU CCAS

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/05/2026

GRADES OU EMPLOIS	Cat	Emplois budgétaires				Effectifs pourvus sur emplois budgétaires en ETP		
		Emplois perm. à TC	Emplois perm. à TNC	Mouvement	Total	Agents titulaires	Agents non titulaires	Total
Filière administrative		1	0	0	1	1	0	1
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1	0	0	1	1	0	1
Filière technique		6	5	0	11	6,60	2,60	9,20
Adjoint technique	C	1	5	0	6	1,60	2,60	4,20
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	3	0	0	3	3	0	3
Agent de maîtrise principal		1	0	0	1	1	0	1
Agent de maîtrise	C	1	0	0	1	1	0	1
Filière médico-sociale		8	4	0	12	10,10	0,00	10,10
Agent social	C	0	1	0	1	0,00	0,00	0,00
Agent social principal de 2ème classe	C	2	2	0	4	3,3	0	3,3
Agent social principal de 1ère classe	C	1	1	0	2	1,8	0	1,8
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	1	0	0	1	1	0	1
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	3	0	0	3	3	0	3
Educateur de jeunes enfants	A	1	0	0	1	1	0	1
Filière animation		11	0	0	11	8	3	11
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	1	0	0	1	1	0	1
Adjoint d'animation	C	10	0	0	10	7	3	10
TOTAL		26	9	0	35	25,70	5,60	31,30

L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (Crèche) « LOU'NIS »

En 2025, la crèche a pérennisé la « Semaine de la Petite Enfance 2025 », autour du thème « Encore ! Jouer à l'infini », la Semaine du goût, le carnaval.

L'intervenante musicale a été renouvelée avec un nouveau thème « les émotions ».

Les ateliers avec « l'association les jardins du colibri », les lectures avec l'association « lire et faire lire » et les ateliers motricités avec Xavier sont venus agrémenter le quotidien des enfants. Ces actions participent pleinement à l'éveil culturel, sensoriel et moteur des enfants accueillis.

Il est prévu une pérennisation de ses actions pour 2026 avec la découverte par les enfants de la nouvelle médiathèque.

Coté ressources humaines :

L'année 2025 a été marquée par :

- Le départ à la retraite d'un agent au milieu de l'année.
- Le recrutement d'une auxiliaire en remplacement.
- La stagiairisation de trois nouveaux agents, avec une titularisation prévue au 1er août 2026.
- L'entretien de la crèche est réalisé par la société NETT PONTET.

Ces mouvements traduisent à la fois le renouvellement et la consolidation des effectifs.

Formations et professionnalisation :

L'accompagnement des équipes s'est poursuivi activement :

- Les trois quarts du personnel ont renouvelé leur formation PSC (Gestes de premiers secours). Formation dispensée par la Lieutenante Magali PEREZ.
- De nombreux agents ont bénéficié de formation via le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), contribuant au développement de leurs compétences.
- Les analyses de pratiques professionnelles ont été reconduites pour l'ensemble du personnel.
- La direction a bénéficié, pour la première fois, d'une analyse de pratique dans le cadre de la CTG (Convention Territoriale Globale). Il est prévu de le renouveler pour 2026.

Enfin, une participation au Salon de la Petite Enfance à Marseille a permis d'enrichir les pratiques professionnelles et de développer de nouvelles collaborations avec des intervenants spécialisés.

Partenariats et dynamique territoriale :

L'année 2025 a marqué la clôture de la dernière année du PEDT (Projet Éducatif de Territoire), en lien avec l'école et le centre de loisirs. Il devrait être reconduit pour 3 ans (2026-2028).

La crèche a également participé activement, pour la première fois, à la « Journée de la Mobilité ». De nombreux intervenants ont contribué à la réussite de cet événement, particulièrement apprécié par la population caumontoise.

Les travaux :

Différents travaux ont été réalisés grâce au fonds de modernisation des EAJE délivré par la CAF 2024/2026.

Cette aide financière constitue un appui des gestionnaires d'EAJE pour pérenniser les structures par la rénovation des locaux avec des enjeux sécuritaires. Ainsi nous avons pu installer une porte battant, et refaire le sol intérieur qui se désagrégeait.

Pour l'année 2025, selon le calendrier des travaux, ont été réalisés:

- Réfection complète du sol extérieur.
- Installation d'une nouvelle structure de jeux pour les enfants, une première au sein de la crèche.

Ces investissements améliorent significativement le confort, la sécurité et la qualité d'accueil.

Les travaux prévus en 2026:

- Sécurisation de l'entrée de la section « des moyens » avec des ferronneries adaptées.
- Installation d'un interphone avec caméra.
- Remplacement d'un plan de change inadapté à la manutention des professionnels.
- Installation de séparateurs de toilettes.
- Mise en place définitive de toiles d'ombrage sur la pergola existante.
- Installation d'un système de climatisation dans la section « des grands » ainsi que dans les dortoirs des sections « moyens » et « grands ».
- Acquisition de lits d'évacuation afin de garantir une évacuation des enfants en toute sécurité.

Ces travaux correspondent à la demande des équipes et font également suite au contrôle de la PMI intervenu en juillet 2025. Ce contrôle s'est conclu par un rapport très satisfaisant même s'il reste quelques aménagements à prévoir.

Une nouvelle demande de financements de travaux au titre du fonds de modernisation des EAJE prévue par la CAF -2027-2028

- Installation de brise-vue sur les clôtures de la crèche
- La sécurisation par ferronnerie et interphone de la section des « bébés »
- La peinture de la structure
- L'installation d'un système de traitement de l'air

Capacité de la crèche :

La crèche a affiché une capacité complète tout au long de l'année 2025, confirmant ainsi l'attractivité et la qualité du service proposé aux familles. Cependant on note beaucoup de rentrées en décalée sur janvier en fonction des naissances et des besoins des familles.

La commission d'attribution des places s'est tenue début février 2026. La structure est d'ores et déjà complète pour la rentrée de septembre 2026. Par ailleurs, les inscriptions pour l'année 2027 ont débuté, traduisant une demande toujours soutenue sur le territoire.

Malheureusement cette année, 4 familles ne pourront pas bénéficier d'un accueil en crèche (contre 9 familles en 2025). Mais les besoins pourront être pleinement satisfaits avec un accueil individuel chez les assistantes maternelles de la commune.

La structure offre donc une possibilité de 45 berceaux du lundi au vendredi (sauf le mercredi) et de 32 le mercredi.

Nous avons réalisé 77 796 heures en 2025 contre 83 319 heures en 2024 (beaucoup de rentrée de famille décalée sur janvier 2026).

L'année 2026 s'inscrit dans une dynamique de consolidation, de professionnalisation et d'investissement. La pérennisation des actions éducatives, le renforcement des compétences des équipes, l'amélioration des infrastructures et la forte demande des familles témoignent de la vitalité et de l'engagement de la Crèche Lou `Nis au service des enfants et du territoire.

Budget prévisionnel 2026

Il est à noter une légère augmentation du budget prévisionnel. Elle s'explique par les augmentations générales liées au coût de la vie, mais également par la mise en place de l'informatisation de la démarche HACCP via OCTOPUS ainsi que par le déploiement de nouveaux moyens de communication entre la crèche et les parents via l'application KIDIZZ, en cohérence avec notre projet pédagogique.

Articles	Total réalisé au 08-01-2026	Budget 2025	Proposition BP 2026	Commentaires
60612 - Energie - Electricité	6 634,65 €	3 500,00 €	6 700,00 €	Gaz et électricité
60623 - Alimentation	28 270,09 €	28 000,00 €	30 000,00 €	Denrées alimentaires circuit court et bio, augmentation pour anticiper l'inflation
60628 - Autres fournitures non stockées	4 551,91 €	5 500,00 €	5 000,00 €	Coldis, UGAP, Pro à Pro fourniture de cuisson, henri julien, commande pharmacie
60631 - Fournitures d'entretien	4 613,85 €	6 300,00 €	5 000,00 €	
60632 - Fournitures de petit équipement	637,83 €	2 000,00 €	1 200,00 €	Jeux (DIX DOIGTS + WESCO), bavoirs, tapis, draisiennes, trottinettes, livres, toile de protection pour la tonnelle, balais, lavettes microfibrées, seaux, barrière de protection, cuillères, pieds meuble en acier (LEGALLAIS), ciés, matériel de cuisine (HENRI)
60636 - Habillement et vêtements de travail	362,52 €	300,00 €	450,00 €	Renouvellement vêtement cuisine, blouse pour les bébés, surchaussures familles
6064 - Fournitures administratives	557,26 €	450,00 €	550,00 €	Fournitures administratives (UGAP + WESCO)
6068 - Autres matières et fournitures	638,70 €	600,00 €	650,00 €	Papier alu, film étirable, sacs prélèvements, vaisselle jetable, draps, fournitures pour loisirs créatifs (DIX DOIGTS)
61358 - Autres	307,20 €	250,00 €	300,00 €	Location copieur + terminal de paiement
61558 - Autres biens mobiliers	1 087,78 €	700,00 €	800,00 €	Devis et déplacement Froid cuisine
6156 - Maintenance	1 277,58 €	1 800,00 €	1 300,00 €	Vérification des installations thermiques (SOOTEC), maintenance copieur, maintenance terminal de paiement, maintenance modulo borne tactilo (ABELIUM), maintenance annuelle domino web (ABELIUM), hébergement mikado (ABELIUM) A VOIR PAYFIB
62261 - Honoraires médicaux et paramédicaux	1 292,00 €	2 000,00 €	1 800,00 €	Interventions Dr ANDRE de 01/2023 à 09/2024
62268 - Autres honoraires, conseils	1 800,00 €	1 800,00 €	1 900,00 €	Augmentation de la part du prestataire ++++ APP de direction à prévoir
6228 - Divers IMPUTE 6288	1 306,96 €	1 500,00 €	1 500,00 €	Analyses hygiène alimentaire
6262 - Frais de télécommunications	2 558,57 €	2 200,00 €	5 300,00 €	Abonnement tél fixe (PROXITEL) + tél mobile (SFR) - Application OCTOPUS abonnement mensuel pour la mise en place obligatoire de la traçabilité cuisine et Application Kidizz pour la communication entre les familles et la crèche.
6283 - Frais de nettoyage des locaux	41 225,99 €	41 400,00 €	42 228,00 €	Ménage société NETT PONTEI
6288 - Autres	2 289,52 €	4 460,00 €	2 380,00 €	Prévoir pour 2026 : Anne Morata le spectacle de Noël, formation journée pédagogique de décembre 2026, sortie de fin d'année (mai)
012- charges personnel	738 363,01 €	711 507,00 €	740 000,00 €	
Total général	837 780,42 €	814 267,00 €	847 058,00 €	

Le Relais Petite Enfance (RPE)

Le temps d'ouverture du RPE est toujours de 0,3 ETP.

Le renouvellement de l'agrément du Rpe a été validé en fin 2023. Celui-ci est en cours de renouvellement en 2026, et sera validé par un COPIL prévu fin Avril.

Sur 2025, la commune n'a accueilli aucune nouvelle assistante maternelle mais elle a connu un départ par faute de contrat. En décembre 2025, nous recensons au niveau de la CAF et de la PMI 20 Assistantes maternelles inscrites sur nos listes, dont seulement 16 en activité. Deux d'entre elles sont en arrêt temporaire d'activité et 1 sans contrat au regard de la PMI.

LES PARTENARIATS :

Les permanences de la PMI dans le local du RPE sont initialement prévues le lundi après-midi sur rendez-vous. Une communication sur les permanences de la PMI leur a été proposé, mais à ce jour retour de leur hiérarchie. Celles-ci sont en pause depuis quelques mois pour des raisons de manque de personnel.

Le RPE a participé aux réunions d'information sur le métier d'assistante maternelle organisé par la PMI afin d'éclairer les candidates sur les démarches et le métier d'assistante maternelle en lien avec la PMI.

L'association « Graine de Malice » des assistantes maternelles est complémentaire et la cohabitation dans la salle du RPE se fait relativement bien (respect des lieux, du matériel ...). Nous partageons les prévisionnels des activités afin d'être cohérent dans nos pratiques.

PERMANANCES ADMINISTRATIVES :

Les permanences se tiennent toujours le mercredi de 09h à 16h adaptable au besoin des familles (administratif, organisation des ateliers pour le lendemain, rendez-vous, réunion d'information.)

Nous avons recensé 75 demandes (en baisse en raison de la baisse de la demande de mode de garde pour 2025, ce qui est en corrélation avec la baisse de la natalité au le plan national) et entretiens auprès du RPE (recherche mode de garde, problématique contrat, informations diverses sur l'emploi d'une assistante maternelles conseils sur la co-éducation et sur le développement de l'enfant, accompagnement sur monenfant.fr pour les assistantes maternelles, mise à jour de la nouvelles convention collective).

Une demande pour l'implantation d'une micro-crèche sur la commune non aboutie à ce jour.

La double casquette d'animatrice du RPE et d'adjointe à la direction permet à Mme HERNANDEZ d'orienter lors des préinscriptions des familles vers un mode de garde adapté et de connaître au mieux les disponibilités restantes sur la structure Lou 'Nis. Cette démarche s'inscrit pleinement dans les nouvelles missions du Service Publique Petite Enfance.

LES ATELIERS :

Nous essayons de mettre en place des actions en lien avec le PEDT. L'intégration des assistantes maternelles « au village de la mobilité » a été une réussite, 5 d'entre elles y ont participé. Les retours sont positifs. Elles se sont senties incluses et soutenues dans la politique petite enfance de la commune.

En 2025 nous avons réalisé 45 ateliers.

A raison d'un atelier par semaine (en 3 sous-groupes).

Une fois par mois au Relais Petite Enfance Mme GRANIER de l'association « Lire et Faire Lire » intervient pour faire la lecture aux enfants via la convention signée.

Les ateliers avec Xavier DELEUIL se perpétuent à raison d'une fois par mois au gymnase le jeudi matin de 10h à 11h.

Les objectifs qui étaient de pérenniser la fréquentation des assistantes maternelles aux ateliers du RPE pour l'année 2025 ont été atteints.

En 2025, 15 assistantes maternelles participent régulièrement aux ateliers du RPE. 2 nouvelles assistantes maternelles viennent au RPE plus régulièrement.

L'éveil musical à raison de 6 ateliers entre janvier et juin 2025 s'est pérennisé. Le taux de fréquentation de celui-ci était toujours à son maximum, soit 30 enfants par matinée. Nous avons abordé « le tour du monde » en musique.

Les passerelles entre la crèche et le RPE ont pu être réalisées, notamment lors des matinées jeux d'eau sur la structure Lou 'Nis en juin (2 matinées) mais aussi lors du spectacle de fin d'année.

Le « carnaval ensemble » et « la grande lessive » ont aussi été renouvelés en partenariat avec la crèche.

Nous continuons de visiter de l'école maternelle en juin et de participer aux échanges avec l'équipe enseignante afin de faciliter l'entrée des enfants dans les futures classes.

Le partenariat avec « les Jardins du Colibri » a permis de nous rencontrer lors de matinée autour de la sensibilisation de l'environnement. (Plantations, création de jus mais aussi de mangeoires pour les oiseaux).

LA PROFESSIONNALISATION

Le RPE est aussi un lieu d'échanges et de professionnalisation. Nous avons continué de proposer les analyses de pratique professionnelle. Mme Dubini notre nouvelle intervenante est intervenue à raison de 3 séances de 19h15 à 20h45.

Entre 10 et 11 assistantes maternelles ont participé aux analyses de pratique.

Dans cette optique de professionnalisation, le RPE s'engage à participer à l'effort de formation. Le RPE a notamment organisé la formation « gestion du stress en situation professionnelle ». Malgré des problématiques sur le financement au niveau national, la formation a pu avoir lieu.

Le RPE a pérennisé la publication de la revue trimestrielle afin valoriser le métier d'assistante maternelle, de le faire connaître et d'informer les professionnelles et les parents employeurs.

Cette revue mise en page par Laetitia PERRIN du service communication est visible sur le site de la commune mais aussi relayée par les assistantes maternelles auprès des parents employeurs.

Le RPE et la crèche s'investissent dans la mise en place du Service Public de la Petite Enfance afin de développer des actions en lien avec nos missions sur la commune : recensement des places, orientations des familles, aide à la réalisation d'un diagnostic du territoire.

ORIENTATIONS 2026 :

Des ouvertures hypothétiques de structures privées :

Une candidate s'est présentée pour une future implantation sur Caumont sur des horaires couvrant le périscolaire.

Un rendez-vous pour une création d'une MAM a eu lieu mais le projet n'a pas abouti. Le taux de remplissage pour septembre 2026 reste bas pour les assistantes maternelles, environ une trentaine de place.

Une société souhaite implanter une micro-crèche doit aussi nous recontacter dans les mois à venir pour avoir des données démographiques plus précises.

Unification des pratiques et cohérence :

Nous continuons d'unifier les pratiques et de créer une cohérence dans les ateliers proposés aux enfants de la commune qu'ils soient en accueil individuel chez une assistante maternelle ou bien en accueil collectif en crèche. C'est un véritable atout pour les familles qui emploient une assistante maternelle.

Les projets :

Nous avons fait le choix de pérenniser les ateliers avec l'intervenante Anne MORATA (après concertation des assistantes maternelles) entre janvier et juin et la clôture de la saison par une matinée jeux d'eau en musique.

Maintien du partenariat avec « Les jardins du colibri » afin de proposer des activités en extérieur pour les enfants et de les sensibiliser dès le plus jeune âge à l'environnement.

Le RPE s'engage aussi dans la professionnalisation des assistantes maternelles en facilitant l'accès aux formations, et a fait le choix d'en organiser une sur la commune via un organisme de formation. Cela est totalement gratuit pour le RPE. Le 11 avril aura lieu le recyclage SST, la session est complète à ce jour.

Nous souhaitons reconduire les analyses de pratique professionnelle (3 par an programmées).

La signature de la convention avec l'Association « Le petit Jardin » pour l'aide et l'accompagnement au repérage des troubles du neurodéveloppement sera aussi un axe de travail pour la professionnalisation des assistantes maternelles. Une rencontre afin de sensibiliser les professionnelles à ces troubles se fera sur septembre.

En 2026 nous réfléchirons mutuellement avec les différents acteurs qui gravitent autour de la petite enfance à comment mieux répondre aux missions du Service Public de la Petite Enfance.

Plusieurs axes de travail :

- Les objectifs du renouvellement d'agrément du RPE. Comment mieux informer les familles avec une proposition de créer une soirée avec un temps de rencontre (crèche RPE) avec les familles pour présenter les modes de garde présent sur la commune.
- Proposition de participer aux rencontres avec les nouveaux caumontois.
- Favoriser la formation avec des propositions de journées pédagogique dans le cadre de la CTG.

Le taux de remplissage de la crèche étant atteint à la rentrée de septembre 2026, les familles ont reçu les coordonnées pour contacter le RPE, la courte liste d'attente de la crèche devrait être absorbée par l'accueil individuel.

Le budget prévisionnel :

Le budget prévisionnel pour 2026 connaîtra une augmentation en lien avec les charges de personnel et du tarif des intervenants. Nous essayons de pallier cela avec la réduction des achats (jeux, matériels...).

2025 - CCAS de Caumont Sur Durance (M57) / Fonctionnement / Dépenses / fonction 4228

12/01/2026

Code	Article	Date	Réf n°	Tiers	Libellé	Budget	HT	TTC
611 Charges à caractère général						2 645,36	2 466,29	2 574,64
60633 Alimentation						150,00	63,42	67,17
360 RAM						150,00	63,42	67,17
	60621	20/05/2025	28 / 222(D)	AUCHAN AVIGNON SUD - HYPERMARCHE (code : 3103)	Pâques croques à l'œuf pour la crèche et le RPE - N° Fact : 250HHY		37,91	40,00
	60623	16/09/2025	49 / 342(D)	SAS W.CALES (code : 31873)	Denrées alimentaires + soupe + gâteaux + assiettes pour la fête		9,13	8,83
	60623	16/09/2025	07 / 451(D)	SAS W.CALES (code : 31873)	Denrées alimentaires du 15/09/2025 pour la rentrée + atelier du R		17,28	18,24
60632 Fournitures de petit équipement						300,00	26,44	34,13
360 RAM						300,00	26,44	34,13
	60632	17/12/2025	83 / 552(D)	WESCO SA (code : 1896)	Divers matériels pour le RPE - Devis n° D19000170031 du 12/12/2		26,44	34,13
6064 Fournitures administratives							28,54	24,65
360 RAM							28,54	24,65
	6064	17/12/2025	83 / 552(D)	WESCO SA (code : 1896)	Divers matériels pour le RPE - Devis n° D19000170031 du 12/12/2		28,54	24,65
6068 Autres matières et fournitures						60,00	43,58	52,27
360 RAM						60,00	43,58	52,27
	6068	18/08/2025	49 / 342(D)	SAS W.CALES (code : 31873)	Denrées alimentaires + soupe + gâteaux + assiettes pour la fête		9,12	10,94
	6068	17/12/2025	83 / 552(D)	WESCO SA (code : 1896)	Divers matériels pour le RPE - Devis n° D19000170031 du 12/12/2		34,46	41,33
6154 Maintenance						352,00	304,83	369,44
360 RAM						352,00	304,83	369,44
	6156	12/11/2025	72 / 484(D)	ACTISARL (code : 3718)	Maintenance logicielle réalisée pour le RAM de 01/11/2025 au 31/1		304,53	365,44
6283 Honoraires salariés et paramédicaux						569,78		
360 RAM						569,78		
63268 Autres honoraires, conseils							489,90	489,90
360 RAM							489,90	489,90

Affecter dans les vides blancs le montant de la TVA déductible en déduction du montant TTC. Le montant TTC correspond au montant comptable.

114

2025 - CCAS de Caumont Sur Durance (M57) / Fonctionnement / Dépenses / fonction 4228

12/01/2026

Code	Article	Date	Réf n°	Tiers	Libellé	Budget	HT	TTC
	62366	22/03/2025	16 / 390(D)	Pôle Ressources Parentalité et Famille (code : 32716)	RPE - Séance d'1h30 d'analyse des pratiques professionnelles des		163,30	163,30
	62368	17/03/2025	42 / 303(D)	Pôle Ressources Parentalité et Famille (code : 32716)	RPE - Séance d'1h30 d'analyse des pratiques professionnelles des		163,30	163,30
	62368	09/12/2025	78 / 524(D)	Pôle Ressources Parentalité et Famille (code : 32716)	RPE - Séance d'1h30 d'analyse des pratiques professionnelles des as		163,30	163,30
6362 Frais de télécommunications						160,00	125,98	151,88
360 RAM						160,00	125,98	151,88
	6262	06/02/2025	4 / 48(D)	SFR BUSINESS (code : 1373)	Abt 03/2025 + Canco 12/2024 Lignes 06.03.27.67.43 (RPE) + 06		10,44	12,53
	6262	11/03/2025	11 / 93(D)	SOC FR DU RADIO TELEPHONE - SFR (code : 21496)	Abt 02/2025 + Canco 01/2025 Lignes 06.03.27.67.43 (RPE) + 06		10,44	12,53
	6262	29/03/2025	16 / 42(D)	SOC FR DU RADIO TELEPHONE - SFR (code : 21496)	Abt 03/2025 + Canco 02/2025 Lignes 06.03.27.67.43 (RPE) + 06		10,44	12,53
	6262	13/04/2025	19 / 173(D)	SOC FR DU RADIO TELEPHONE - SFR (code : 21496)	Abt 04/2025 + Canco 03/2025 Lignes 06.03.27.67.43 (RPE) + 06		10,44	12,53
	6262	23/05/2025	28 / 218(D)	SOC FR DU RADIO TELEPHONE - SFR (code : 21496)	Abt 05/2025 + Canco 04/2025 Lignes 06.03.27.67.43 (RPE) + 06		10,44	12,53
	6262	26/06/2025	37 / 262(D)	SOC FR DU RADIO TELEPHONE - SFR (code : 21496)	Abt 06/2025 + Canco 05/2025 Lignes 06.03.27.67.43 (RPE) + 06		10,44	12,53
	6262	17/07/2025	40 / 314(D)	SOC FR DU RADIO TELEPHONE - SFR (code : 21496)	Abt 07/2025 + Canco 06/2025 Lignes 06.03.27.67.43 (RPE) + 06		10,44	12,53
	6262	08/08/2025	51 / 366(D)	SOC FR DU RADIO TELEPHONE - SFR (code : 21496)	Abt 08/2025 + Canco 07/2025 Lignes 06.03.27.67.43 (RPE) + 06		10,44	12,53
	6262	17/09/2025	57 / 404(D)	SOC FR DU RADIO TELEPHONE - SFR (code : 21496)	Abt 09/2025 + Canco 08/2025 Lignes 06.03.27.67.43 (RPE) + 06		10,44	12,53
	6262	16/10/2025	67 / 454(D)	SOC FR DU RADIO TELEPHONE - SFR (code : 21496)	Abt 10/2025 + Canco 09/2025 Lignes 06.03.27.67.43 (RPE) + 06		10,44	12,53
	6262	12/11/2025	73 / 494(D)	SOC FR DU RADIO TELEPHONE - SFR (code : 21496)	Abt 11/2025 + Canco 10/2025 Lignes 06.03.27.67.43 (RPE) + 06		10,44	12,53
	6262	09/12/2025	78 / 522(D)	SOC FR DU RADIO TELEPHONE - SFR (code : 21496)	Abt 12/2025 + Canco 11/2025 Lignes 06.03.27.67.43 (RPE) + 06		10,44	12,53
6388 Autres						1 083,00	1 390,00	1 390,00
360 RAM						1 083,00	1 390,00	1 390,00
	6268	11/03/2025	11 / 95(D)	LES RACONTIMES D'HELENE (code : 22713)	RPE - Séance concert et rencontres du 30 Janvier 2025 - Devis n		125,00	125,00
	6288	17/07/2025	42 / 308(D)	LES RACONTIMES D'HELENE (code : 22713)	RPE - séance concert et rencontres le 26/06/2025 - N° fact : 20		125,00	125,00
	6288	06/09/2025	51 / 362(D)	ANNE MORATA (code : 31936)	RPE - Sensibilisation à la musique et à l'expression vocale 01/2025		930,00	930,00
	6288	15/12/2025	81 / 542(D)	ASSOCIATION FELIX DIFFUSION (code : 31558)	RPE - Spectacle 20/12/2025 - Un Noël pas comme les autres pour		210,00	210,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						2 645,36	2 466,29	2 574,64

Affecter dans les vides blancs le montant de la TVA déductible en déduction du montant TTC. Le montant TTC correspond au montant comptable.

214

2025 - CCAS de Caumont Sur Durance (M57) / Fonctionnement / Recettes / fonction 4228

12/01/2026

Code	Article	Date	Réf n°	Tiers	Libellé	Budget	HT	TTC
70 Produits des services, de domaines et ventes divers						12 734,94	11 556,94	11 556,94
704000 Autres						12 734,94	11 556,94	11 556,94
360 RAM						12 734,94	11 556,94	11 556,94
	706888	23/03/2025	11 / 21(D)	CAF DE MAUCLOSE (code : 1807)	PS RAM Missions principales + Bonus territorial CTC - Révis pathé		8 374,52	8 374,52
	706888	15/05/2025	20 / 37(D)	CAF DE MAUCLOSE (code : 2897)	PS Missions principales + ventilation + Bonus territorial CTC - Révis		3 182,42	3 182,42
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT						12 734,94	11 556,94	11 556,94

Grace à la participation active des intervenants et des assistantes maternelles, les actions du relais se pérennisent dans le temps, les retours des familles et des assistantes maternelles sont positifs. Les familles sont satisfaites que leurs enfants puissent accéder à des ateliers en « grands groupes » divers et variés.

Articles	Total réalisé au 22/11/2024 (Factures payées + BC non soldés)	Propositions BP 2025	Commentaires	Réel 2025	Commentaires	Propositions BP 2026
60623 - Alimentation	182,84 €	150,00 €	Denrées alimentaires (AUCHAN + SUPER U)	67,17	U / auchan	120,00 €
60632 - Fournitures de petit équipement	336,90 €	300,00 €	Tapis, jeux (WESCO), pinceaux, sacs shopping (DIX DOIGTS)	58,78	wesco+6064	325,64 €
6068 - Autres matières et fournitures	50,46 €	60,00 €	Vaisselle jetable, fournitures pour loisirs créatifs (DIX DOIGTS)	52,27	wesco	50,00 €
6156 - Maintenance	702,77 €	352,00 €	Maintenance du logiciel Relais'Soft du 01/11/2023 au 31/10/2024 + du 01/11/2024 au 31/10/2025	365,44	Relais soft	370,00 €
62261 - Honoraires médicaux et paramédicaux	539,01 €	569,70 €	Analyses des pratiques professionnelles (LOPEZ SYLVIE)	489,9	APP	569,70 €
6262 - Frais de télécommunications	144,75 €	160,00 €	Abonnement tél mobile (SFR) - Attention 2022 + 2023	151,08	SFR	160,00 €
6288 - Autres	1 050,00 €	1 550,00 €	Sensibilisation à la musique et à l'expression vocale (ANNE MORATA), spectacle de Noël 2023 + 2024	1390	Racontines/ Musique/ Spectacle	1 580,00 €
Total 011 - Charges à caractère général	3 006,73 €	3 141,70 €		2574,64		
Total général	3 006,73 €	3 141,70 €		2574,64		3 175,34 €

Salaire 13067,76 (total 43559.21/30%) 14 000,00 €

Le service aide à domicile (SAAD)

Depuis janvier 2025, le SAD « participe au maintien et au développement du lien social de la personne ».

Le personnel

Un agent à temps plein coordonnatrice du service.

Courant 2025, le service était constitué de 6 titulaires, 1 stagiaire, 1 contractuelle arrivée en juillet et 2 contractuels arrivés en décembre :

- de Janvier à fin juillet 2025, nous avons 8 aides à domicile : 3 à 35h, 3 à 28h, 1 agent à 21h et 1 agent à 10h30 (mi-temps thérapeutique).
- A noter qu'un agent en arrêt de Janvier à Mai est revenu début Juin à mi-temps thérapeutique.
- D'août à fin décembre 2025 : 9 AD : 4 à 35h, 2 à 28h, 1 à 21h, 1 à 17h30 et 1 mi-temps thérapeutique à 10h30.
- A noter 1 agent en arrêt maladie de septembre à décembre (1x28h), 1 agent qui a changé de service début décembre (1x35h) et 2 AD qui ont commencé au 01/12 (1 à 35h et 1 à 17h30).

Les aides à domicile ont bénéficié au cours de l'année 2025 de la formation « Analyse des pratiques professionnelles » dispensée par une formatrice professionnelle. Les deux groupes se sont vus tous les mois de janvier à décembre sauf juillet et août. Cette formation est grandement appréciée et sera reconduite en 2026.

Des formations avec la Carsat ont été également suivies avec comme module « Bien-être » et « Epuisement professionnel » ainsi que « Acteur Prévention Secours », ce dernier avec un organisme indépendant. Il n'est pas toujours évident de pouvoir les envoyer en formation car il faut pourvoir aux remplacements.

Des décès et départs en retraite sont survenus en 2025 mais aussi des révisions de plans d'aide ce qui a permis d'équilibrer à peu près les heures pour le service.

Le problème majeur est la difficulté à recruter du personnel pérenne même si des embauches ont eu lieu fin 2025. Le personnel titulaire est de bonne volonté et manque rarement, mais les agents vieillissent et commencent à être usés par la métier.

Certaines familles et certains bénéficiaires sont très exigeants notamment sur le ménage et il faut parfois faire des rappels et recadrer les missions des agents du CCAS.

Les aides à domicile ont pu bénéficier d'une prime essence équivalente à 400 € pour un 35h sans absence dans l'année. Il faudra sans doute réévaluer le montant de la prime essence en 2026.

La télégestion

L'année 2025 a vu la confirmation de la télégestion (pointage des arrivées et des départs chez les bénéficiaires). Les aides à domicile sont pourvues d'un téléphone portable professionnel qui leur permet de badger à l'arrivée et au départ du domicile des bénéficiaires. Cette modernisation du service a permis de faire gagner du temps et de l'efficacité tant pour les aides à domicile que pour la responsable et une facturation plus juste pour le bénéficiaire.

	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'heures à réaliser mensuellement
2022	51	1127
2023	52	1084
2024	52	948
2025	51	1090

La plus jeune bénéficiaire a 66 ans et la plus âgée 99 ans.

Nous avons réalisé 8874 h d'aide à domicile sur l'année 2025 dont 8748 h financés par les caisses (Département et Carsat). Le delta étant le plein tarif pour certaine personne.

Mais nous avons perdu 227 h d'aide à domicile suite à des décès ou aux départs des bénéficiaires. Au 31 décembre, il restait quand même 1090 h par mois à effectuer (en théorie, car en pratique elles ne sont pas toutes réalisées suite hospitalisation imprévue, absences...). Les nouveaux plans d'aide sont des plans d'aide avec peu d'heures.

Le plein tarif est resté à 22 € de l'heure alors que le tarif APA est passé à 24.50 €.

Bilan des portages à domicile :

La livraison des plateaux repas s'est poursuivi tout au long de l'année. Mme Souchet continue de mitonner de bons petits plats, les bénéficiaires sont ravis !

5254 repas ont été livrés en 2025 pour un encaissement par le CCAS de 40 686 €

Sur un mois type, environ 8 personnes bénéficient du tarif le plus haut à 11 € /jour, 2 personnes sont à 9 €/jour, 2 personnes sont à 7.50 €/jour et 8 personnes à 5.50 €/jour. Les tarifs n'ont pas augmenté depuis 2016 !

Bilan des demandes des administrés

La majorité des personnes que nous recevons au CCAS viennent pour un dossier APA. Le dossier est monté avec les bénéficiaires et transmis nous au Département. Il y a également des demandes pour des dossier PCH afin de pouvoir obtenir la carte de stationnement, et quelques demandes d'aide sociale.

Le service Echappées Belles

Un agent à temps complet, dont les missions sont réparties comme suit :

Le matin :

- Accueil des administrés, gestion administrative pour les dossiers des logements sociaux, relation avec les partenaires sociaux (EDES, ASEPT, DAC, Cellule des personnes vulnérables...),
- Préparation des ateliers mémoire, rédaction des comptes rendus des ateliers mémoires, accueil physique et téléphonique du public et tenue de la régie de recettes du service.

L'après-midi :

- Animation d'ateliers auprès des personnes âgées, treize personnes en bénéficient chaque semaine
- Participation aux commissions d'attribution des logements sociaux
- Visites chez les personnes signalées.

	2023	2024	2025
Nombre d'adhérents	68 adhérents,	80 adhérents	85 adhérents

Il est à noter une augmentation du nombre d'adhérents qui restent fidèles et participent activement aux activités.

Les actions et activités développées tout au long de l'année

Actions/activités	Jour	Participation
En piscine	Le mardi 33 personnes Le jeudi 15 personnes	Moyenne pour 2024 de 50 personnes/semaine
Pour les ateliers ASEPTS Paca 3 ateliers pour 2024	Yoga du rire ; bien se soigner, réflexologie	50 personnes
1 conférence gratuite le sommeil		10 participants
Gym douce	Les lundis et jeudis matin avec un agent de la mairie	35 personnes

Gouter de Noël		202 inscrits
Colis de Noël	Commande : 160 colis couples et 160 colis seuls.	

Logement social.

La commune comptait 369 logements sociaux au 16 décembre 2024 gérés par les bailleurs tels que ERILIA, GRAND DELTA HABITAT, POSTE HABITAT PROVENCE, UNICIL.

En 2025, 238 personnes ont pris rendez-vous pour une demande de logement sur Caumont. Nous avons 92 dossiers de demandes de logements sociaux, dont 31 demandes de personnes de Caumont ou ayant un lien avec notre commune.

Il est à noter une augmentation des demandes, particulièrement de personnes venant de l'extérieur.

Une certaine stabilité des locataires, et peu de turn over.

Les doléances des locataires pour les problèmes de stationnement, de propreté des communes passent toutes par le service qui les transmet aux élus et aux bailleurs sociaux afin de trouver des solutions rapides.

Il n'est pas prévu de livraison de programmes en 2026.

Les domiciliations

Conformément à l'article D. 264-8 du code de l'action sociale et des familles, les centres communaux d'actions sociales (CCAS) ou les centres intercommunaux d'actions sociale (CIAS) et les communes (même celles dont le CCAS a été dissous) ainsi que les organismes agréés doivent transmettre chaque année au préfet de département un rapport sur leur activité de domiciliation.

Ce rapport comporte notamment le nombre d'élections de domicile en cours de validité, le nombre de personnes domiciliées au 31 décembre de l'année écoulée, le nombre de radiations et de refus avec leurs principaux motifs, les jours et les horaires d'ouverture ainsi que les moyens matériels et humains mis en œuvre par l'organisme. Il constitue un outil essentiel dans l'observation sociale du dispositif.



**Direction Départementale
de l'Emploi, du Travail
et des Solidarités**

**RAPPORT D'ACTIVITÉ DE DOMICILIATION DES PERSONNES SANS
DOMICILE STABLE - Année 2025**

Nom de l'organisme : CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE

Adresse de l'organisme (siège) : Place du 8 mai 1945

84510 Caumont sur Durance

Adresse postale du ou des site(s) agréé(s) :

Numéro de téléphone : 04.90.01.22.53

Adresse électronique du service ou du responsable de l'activité de domiciliation :

c.chautard@caumont-sur-durance.fr

Type d'organisme : CCAS-CIAS Organisme agréé Mairie

Pour les organismes agréés :

Date de l'agrément initial :

Date du dernier renouvellement :

Tableau d'activité

Dispositif généraliste	Année 2024	Année 2025
Attestations d'élections de domicile		
Le cas échéant, nombre maximum prévu par an dans l'agrément (pour les organismes agréés) 1		
Nombre d'élections de domicile en cours de validité au 31 décembre 2022 2	1	6
Nombre de personnes domiciliées au 31 décembre 2022 3	2	6
Nombre d'élections de domicile Réalisées 4	2	1
- Dont le nombre de premières élections réalisées	1	5
- Dont le nombre de renouvellements réalisés	1	0
Nombre de radiations	1	1
Nombre de refus	0	0

1 Certains agréments préfectoraux précisent, à titre indicatif, un nombre annuel maximum d'élections de domicile en cours de validité (stock) que l'association peut gérer.

2 Le nombre d'élections de domicile en cours de validité correspond au nombre de titulaires d'attestations de domicile toujours en cours de validité au 31 décembre de l'année écoulée.

3 Le nombre de personnes domiciliées correspond au nombre de titulaires d'attestation de domicile en cours de validité au 31 décembre de l'année écoulée, cumulé au nombre d'ayants droit.

4 Le nombre d'élections de domicile réalisées correspond au nombre d'attestations de domicile délivrées au cours de l'année civile écoulée.

Le budget du CCAS

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	5 477,04	1 253 045,44	1 258 522,48
	Recettes réalisées (1)	B	4 639,34	1 236 779,40	1 241 418,74
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	23 506,85	1 335 236,88	1 358 743,73
	Dépenses réalisées (1)	E	11 659,43	1 303 598,09	1 315 257,52
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats			Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-7 020,09
Résultats antérieurs reportés			Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	18 029,81
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)			Excédent/déficit	G + H	11 009,72
Différence entre les restes à réaliser			Restes à réaliser (-/+)	I = C - F	0,00
Résultat cumulé			Excédent/déficit	G + H + I	11 009,72

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Exécution budgétaire 2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DR + RAR N-1)	Realisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	480,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	23 026,85	11 659,43	50,63	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (z)	23 506,85	11 659,43	49,60	0,00
Total des dépenses d'équipement		23 506,85	11 659,43	49,60	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA.régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		23 506,85	11 659,43	49,60	0,00
040	Opérations d'ordre: transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		23 506,85	11 659,43	49,60	0,00
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'investissement		23 506,85	11 659,43	49,60	0,00

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation:	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Dotations, fonds divers et réserves	685,64	682,64	102,55	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régle)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		685,64	682,64	102,55	0,00
027	Virament de la section de fonctionnement (3)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	4 811,40	3 956,70	82,24	0,00
047	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		4 811,40	3 956,70	82,24	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		5 477,04	4 639,34	84,71	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		18 028,81			
Total des recettes de la section d'investissement		23 506,85	4 639,34		0,00

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A2.1	

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	194 147,35	183 139,92	9 912,28	193 052,20	99,44	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 132 680,70	1 103 935,73	0,00	1 103 935,73	97,46	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
55	Autres charges de gestion courante (sauf 5586)	3 592,89	2 648,92	0,00	2 648,92	73,73	0,00
5686	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 330 420,94	1 289 724,57	9 912,28	1 299 636,85	97,69	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semibudgétaires)	4,54	4,54	0,00	4,54	100,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		1 330 425,48	1 289 729,11	9 912,28	1 299 641,39	97,69	0,00
023	Virament à la section d'investissement	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	4 811,40	3 956,70	0,00	3 956,70	82,24	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		4 811,40	3 956,70	0,00	3 956,70	82,24	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		1 335 236,88	1 293 685,81	9 912,28	1 303 598,09	97,63	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		1 335 236,88	1 293 685,81	9 912,28	1 303 598,09		0,00

II - EXECUTION BUDGETAIRE							II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE							A2.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP - DM - RAR N-1)	Realisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
013	Atténuations de charges	3 500,00	2 315,25	0,00	2 315,25	66,15	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régulations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	947 252,23	932 508,25	0,00	932 508,25	98,44	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	100,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 271,87	1 024,56	0,00	1 024,56	80,56	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 252 024,10	1 235 848,06	0,00	1 235 848,06	98,71	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	1 021,34	931,34	0,00	931,34	91,19	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		1 253 045,44	1 236 779,40	0,00	1 236 779,40	98,70	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		1 253 045,44	1 236 779,40	0,00	1 236 779,40	98,70	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		82 191,44					
Total des recettes de la section de fonctionnement		1 335 236,88	1 236 779,40	0,00	1 236 779,40		0,00

11) Exercices antérieurs non budg.

II - EXECUTION BUDGETAIRE							II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE							A2.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP - DM - RAR N-1)	Realisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
013	Atténuations de charges	3 500,00	2 315,25	0,00	2 315,25	66,15	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régulations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	947 252,23	932 508,25	0,00	932 508,25	98,44	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	100,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 271,87	1 024,56	0,00	1 024,56	80,56	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 252 024,10	1 235 848,06	0,00	1 235 848,06	98,71	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	1 021,34	931,34	0,00	931,34	91,19	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		1 253 045,44	1 236 779,40	0,00	1 236 779,40	98,70	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		1 253 045,44	1 236 779,40	0,00	1 236 779,40	98,70	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		82 191,44					
Total des recettes de la section de fonctionnement		1 335 236,88	1 236 779,40	0,00	1 236 779,40		0,00

Les orientations budgétaires du CCAS en 2026

L'année 2026 s'inscrit dans une dynamique de continuité et de responsabilité pour le Centre communal d'action sociale.

Malgré des contraintes exogènes, les enjeux demeurent clairs : **maintenir le CCAS** comme un acteur de proximité, capable de répondre efficacement aux attentes des Caumontois et des Caumontoises, quel que soit leur âge, tout en adaptant ses interventions à l'évolution des besoins sociaux.

Le CCAS poursuivra son action avec des moyens maîtrisés. Son fonctionnement, repose à la fois sur la participation des usagers et sur une subvention d'équilibre maintenue à 300 000 euros par la commune, ce qui traduit la volonté de cette dernière de garantir la pérennité des missions du CCAS tout en assurant un cadre budgétaire stable.